

Intitulé de l'UE	Education artistique (partie I)
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Xavier BERNIER	60	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education musicale - Partie 1	30h	Xavier BERNIER
Education plastique - Partie 1	30h	Tiphène RIVIERE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education musicale - Partie 1 : 6h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 4h de travaux
Education plastique - Partie 1 : 5h de théorie, 25h de travaux

Langue d'enseignement
Education musicale - Partie 1 : Français
Education plastique - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
Curiosité.
Volonté de faire évoluer ses compétences artistiques et pédagogiques.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ◦ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ◦ Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Acquérir et ancrer des savoirs, savoir-faire, savoir-être dans les deux disciplines de l'UE, en vue de :
- Préparer, organiser et mener des activités diversifiées au service du développement artistique et global de l'élève et répondant aux exigences des programmes et du Référentiel de Compétences de l'éducation culturelle et artistique

Contenu de l'AA Education musicale - Partie 1

Education rythmique : pratique d'exercices rythmiques et lecture de rythmes écrits élémentaires

Éducation auditive et développement culturel : écoute commentée (contexte historique, géographique, artistique, compositeurs, découverte des instruments, forme et style musicaux, ouvertures pédagogiques) d'oeuvres d'univers musicaux divers ; pratique de danses et de jeux d'écoute

Éducation vocale : pratique de jeux vocaux et de chants adaptés aux classes de l'école primaire

Didactique : description et analyse (méthodes, objectifs) des démarches pédagogiques pratiquées au cours

Théorie musicale : connaissance de notions élémentaires

Contenu de l'AA Education plastique - Partie 1

- Développer sa créativité;
- Initiation à la calligraphie;
- S'adonner à la peinture;
- Initiation aux lignes et aux formes;
- Initiation culturelle ;
- Aborder la didactique de la discipline et ses possibilités interdisciplinaires ;
- Initiation à la présentation des travaux, à l'art de la mise en valeur ;
- Tracer des lignes, des traits et des contours à l'aide d'outils graphiques.

Méthodes d'enseignement

Education musicale - Partie 1 : cours magistral, travaux de groupes, cours hybrides si la situation sanitaire l'impose

Education plastique - Partie 1 : approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, Recherches personnelles, cours hybrides si la situation sanitaire l'impose

Supports

Education musicale - Partie 1 : copies des présentations, syllabus, notes de cours, activités sur eCampus

Education plastique - Partie 1 : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Education musicale - Partie 1

Pacte d'Excellence, Référentiel d'éducation culturelle et artistique, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2022, Bruxelles

Ministère de la Communauté française. Enseignement fondamental : Programme des études 2009

M. Blaise, « Pour savoir sur quel pied danser... », éd. Fuzeau, 2008, Courlay

V. Van Sull, « Osez la musique » Coll. Ecole 2000, éd. Labor, 1992, Paris

Ressources bibliographiques de l'AA Education plastique - Partie 1

Spécifiques à chaque chapitre:

Pacte d'Excellence, Référentiel d'éducation culturelle et artistique, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2022, Bruxelles

Ministère de la Communauté française. Enseignement fondamental : Programme des études 2009

Pierson L., Bien écrire et aimer écrire, Édition enseignants, 2020

Peppin A. & Williams H., L'art de voir, Bruxelles; Casterman, 1992

Paolorsi S. & Saey A., Activités d'arts visuels à l'école primaire T1 et T2, Retz

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Education musicale - Partie 1 : 50% Education plastique - Partie 1 : 50%
Langue(s) d'évaluation	Education musicale - Partie 1 : Français Education plastique - Partie 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Education musicale - Partie 1 :

Examen oral 80%
Travaux / Rapports 10%
Évaluation continue 10%

- Une évaluation intermédiaire dispensatoire est prévue durant la session de janvier, comprenant plusieurs épreuves. Toute épreuve réussie en janvier ne devra plus être présentée en juin. Toute épreuve ou l'étudiant serait en échec devra obligatoirement être présentée en juin.
- L'évolution des compétences artistiques et pédagogiques des étudiants et le déroulement des cours (pratiques collectives) dépendent très fortement de la participation assidue des étudiants. La présence au cours est donc indispensable et les absences devront être justifiées.

Méthode d'évaluation de l'AA Education plastique - Partie 1 :

Travaux / Rapports / Recherches Q1 : 50%
Travaux / Rapports / Recherches Q2 : 50%

L'évolution des compétences artistiques et pédagogiques des étudiants dépend très fortement de la participation assidue des étudiants au cours. La présence au cours est donc indispensable et les absences devront être justifiées afin d'éviter l'échec.

Les évaluations, si la situation sanitaire l'impose, pourront se faire partiellement ou entièrement à distance.

Année académique : **2023 - 2024**